

GRILLE TARIFAIRE 2025

	Tarif entreprises		Tarif particuliers		Frais de
	Individuel	Collectif ¹	Individuel	Collectif ¹	déplacements des formateurs
	Par personne	Par personne et jusqu'à 5 personnes ²	Par personne	Par personne et jusqu'à 5 personnes ²	Compris jusqu'à 30 km du siège social de GRAMMA
Catégories	FORMATION ACACED				
1 catégorie d'animaux	320 €	320 €	320 €	320 €	Au-delà, participation forfaitaire aux frais de déplacement et d'hébergement ³
2 catégories d'animaux	420€	420€	420€	420€	
3 catégories d'animaux	550€	550€	550€	550€	

¹ Est considéré comme collectif un groupe de 2 à 5 personnes.

Toutes nos formations sont maintenues sous réserve d'un minimum de personnes (voir sur le programme de formation).

Les conditions générales de ventes sont validées et reprises dans la convention ou le contrat de formation signé par les parties avant la mise en œuvre de l'action de formation.

Ce document reprend :

- Le descriptif de l'action (Intitulé, nature et caractéristique de l'action de formation, durée, dates, bénéficiaire, horaire, programme, lieu,
- Les délais de rétractation,
- Les modalités d'interruption de stage (durant le délai de rétractation, cessation anticipée, annulation de force majeure),
- La date d'effet et la durée de la convention,
- Les modalités de facturation de la prestation (tarif TTC, moyens de paiements),
- L'application de la protection des données confidentielles du client,
- Les recours en cas de litige.

Fait à lbos le 1er juin 2025 Cachet et signature de l'organisme de Formation

erme pédagogique du Haut de la Côte Haut de la côte de Ger - 65420 IBOS Déclaration n°: W653003867 SIRET: 825 366 917 00011 APE: 8899B ordinatrice au 06.25.34.11.25

Document réalisé le 18/09/2025

² Au-delà de 5 personnes, une étude précise et un devis sont effectués et transmis au demandeur.

³ Les frais de déplacement s'élèvent à 0,60 € par kilomètre pour un déplacement dans la zone Grand Sud-Ouest. L'hébergement doit être proposé par le demandeur qui le prend à sa charge.